

*Valeur* de la monoye , comprend trois choses , le prix de la matiere , le droit qui appartient au Souverain que l'on nomme Seigneuriage , & les frais de fabrications appellés braffage.

*Verdet* ou verd de gris , est la rotuille du cuivre.

*Vieilles* terres de lavures , comprend ce qui est pillé , comme balayeuses , carreaux , creufets , &c. pour en faire les lavures.

*Volume* de la monoye , est sa grandeur , & son épaisseur.

*Zinch* , est un minéral semblable au fer , qui peut servir pour retirer le fer dont l'eau seconde s'est chargé dans l'opération.



# TRAITÉ

DES

MONOYES.

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Etimologie & Origine de la Monoye.*



**M**E terme de Monoye dérive du verbe latin *Monere* , qui signifie avertir , comme en effet une pièce de Monoye , soit d'or ou d'argent , avertit par son millesime de l'année , en laquelle elle a été fabriquée ,

par son effigie, elle fait voir le Souverain sous le règne duquel elle a été frappée.

Depuis la dernière race des Rois de France, on trouve aussi une lettre au bas de l'écusson, qui montre dans quelle Monnoye du Royaume, elle a été battue.

Enfin par son poids, & son titre, elle fait voir clairement sa valeur intrinsèque, & celle qu'il a plût au Souverain, lui faire avoir dans ses Etats.

Avant que l'on battit Monnoye, le commerce se faisoit par le troc des marchandises, chacun donnoit ce qu'il avoit de trop, pour avoir ce qui lui manquoit, en sorte que les marchandises se payoient réciproquement; le négoce ne se faisoit absolument qu'en grains, bétail, & laine.

Ensuite on trouva des mines d'argent & de cuivre, on fonda ces matières chacune séparément sans allier, ni affiner l'argent; mais le laissant tel que la Nature l'avoit produit: il est à présumer que l'on auroit été embarrassé, s'il eut fallu faire autrement.

L'on fonda aussi le cuivre très-pur, c'est-à-dire, sans calamine, qui est un minéral, qui étant mêlé & fondu avec, quintal pour quintal, lui fait perdre le nom de rosette ou cuivre rouge, pour prendre celui de léton, ou cuivre jaune.

Après quoi on entailla quelques morceaux, que l'on donnoit en troc pour marchandises; & comme il se trouva que quelques-uns de ces morceaux étoient plus légers que les autres, on prit le parti de les

32      T R A I T É  
pésér tous dans la fuite , &  
d'y apposer quelques caractères ,  
qui en marquoient le poids &  
le prix.

Il est à remarquer , que le  
cuivre avoit une proportion dou-  
zième entre l'argent , c'est-à-di-  
re , que douze livres de cuivre  
en payoit une d'argent ; enforte  
que les morceaux d'argent que  
l'on tailloit pésoient douze li-  
vres , & ceux de cuivre cent  
quarante-quatre.

L'on s'apperçu quelque tems  
après , qu'un aussi gros volume  
qu'à l'ordinaire ne pésoit pas  
douze livres , ce qui fit prendre  
garde à quelqu'un que l'on y  
avoit mêlé du cuivre : car on  
avoit déjà fait l'expérience qu'un  
morceau d'argent & un de cui-  
vre , tous les deux du même  
volume & calibre , mis dans  
une balance , celui d'argent em-

DES MONOYES.    33  
portoit celui de cuivre : cette  
fourberie reconnue fut sans doute  
cause , que peu de tems après ,  
on inventa la Monoye.

L'on ne sçait positivement si ,  
& en quel tems , on a com-  
mencé à en battre avant le dé-  
luge. Aucun Auteur n'en a par-  
lé , si non un ancien Auteur  
Allemand nommé Helmingier im-  
primé à Ratisbonne en 983. ,  
qui avance que Sem fils de Noé ,  
après être sorti de l'Arche trou-  
va deux grosses pièces de pur  
cuivre de la grosseur à peu près  
d'un Taler , qui est une pièce  
grosse comme les écus de six  
francs. Il ajoute que cette pié-  
ce n'avoit point de millesime ,  
ni de légende ; mais seulement  
deux pyramides d'un côté , &  
une espèce de caractère de l'au-  
tre. Comme je n'ai vû aucun  
autre Auteur , qui ait appuyé

ceci , que d'ailleurs il ne dit point où il a puisé ce qu'il a écrit, je compte qu'il a avancé cela au hazard.

On ne sçait positivement en quel tems on a commencé à en battre ; l'écriture sainte n'en parle pas avant le Déluge : mais on sçait sûrement que le premier qui a gravé des quarrés pour monoyer , fut Tharé Pere d'Abraham qui étoit Sculpteur.

Il est constant que du vivant de ce saint Patriarche , il y avoit déjà une monoye courante dans le commerce , puisque nous lisons dans le chapitre 23. de la Genese , qu'il acheta un champ d'Hemor pour sa sépulture , qu'il paya quatre cent sicles d'argent, qui étoit une monoye qui avoit cours dans le public : *Quadragesimos sicos , probata moneta publi-*

ca.

Il acheta aussi à Sara sa femme un voile , pour lequel il paya cent agneaux , qui étoit une monoye sur laquelle il y avoit un agneau : comme nous avons eû anciennement en France des espèces nommées les moutons à la grande & à la petite laine : Ces agneaux étoient le quart du sicle , le sicle étoit une espèce d'argent , pur valant à peu-près quinze livres monoye de France , les premiers que les Juifs fabriquérent , furent dans le désert. Nous lisons dans le chapitre 23. verset 16. de la Genese , qu'Abimelech donna mille pièces d'argent à Abraham pour acheter un voile à Sara. Dans le même tems Abraham fit peser 400. sicles d'argent qu'il paya à Ephron en bonne monoye , & selon l'Hébreu , monoye courante parmi les marchands ; les 400. sicles,

valent un peu plus de 600. livres monoye de France.

Jacob paya auffi cent agneau aux enfans d'Hemor , pour le champ qu'il avoit acheté d'eux , c'est-à-dire , cent pièces d'argent , sur lesquelles il y avoit un agneau pour empreinte , Genefe chap. 33. verset 19. ce qui est prouvé par les Actes des Apôtres chap. 27. où il est marqué que Jacob avoit acheté à prix d'argent.

Les premiers sicles que les Juifs fabriquerent , fut dans le désert.

A l'égard des espèces à l'agneau , ils ont grand rapport aux deniers d'or , à l'agnel , aux moutons d'or ; à la grande & à la petite laine , dont la fabrication fut ordonnée par saint Louis & ses Successeurs , excepté Philippe de Valois , cette fabrication a duré jusqu'à Charles VII.

Les premiers qui ont battu monoye

monoye ont eu soin de la marquer de ce qu'ils avoient de plus précieux. Or leurs plus grands biens étant en troupeaux , ils y ont mis pour effigie un mouton , ou la tête d'un autre animal ; de-là elle a été nommée *pecunia* , qui derive de *pecudes* , qui signifie en françois bétail.

Les Romains ont conservé cette méthode de faire graver sur leurs monoyes les monumens les plus remarquables pour effigie , & de l'autre on y voyoit les lettres initialles du nom des Monétaires : surquoi il est à remarquer qu'ils ont été long-tems à ne battre que des monoyes de cuivre , & encore n'étoit-ce qu'à Rome & à Trèves.

Avant que l'effigie des Souverains ne fut empreinte sur les monoyes , les Princes y faisoient mettre des monumens de leur ré-

ligion, de leur piété, de leur grandeur, de leur conquêtes, leurs noms, leurs armes, enfin leurs effigies.

En France on trouve l'effigie gravée sur les monoyes, dès le commencement de la Monarchie, & pendant toute la premiere race des Rois de France.

Dans la seconde, cet usage n'a pas été continué, & il y a peu de monoyes à effigie après Louis le Débonnaire.

Henri II. par édit du 8. Août 1548. ordonna que son effigie seroit empreinte à l'avenir sur les monoyes d'or & d'argent, au lieu de la croix qu'il fit ôter, comme trop aisée à être imitée par les faux monoyeurs.




---



---

 CHAPITRE II.

*Quand & comment les François ont commencé à battre monoye.*

**V**ers le commencement du quatrième siècle, les Francs ayant conquis la Ville de Tréves, entrèrent quelques tems après dans l'endroit où les Romains avoient battus leurs monoyes, & commencerent alors à en battre, en cuivre seulement, parce qu'ils ne trouverent aucune autre matiere. Ils ne changerent rien sur les quarrés, c'est-à-dire, que le côté de l'effigie & celui du revers, étoient de même que du tems des Romains. Peu de tems après, ils mirent *Galli* à la place de *Romani*, qui étoit une partie